



PREFECTURE DE LA REGION RHÔNE-ALPES  
ET DU DEPARTEMENT DU RHÔNE

*Lyon, le 8 octobre 2007*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE **CONTOURNEMENT FERROVIAIRE** DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE : LE POINT SUR LES ÉTUDES

Jacques Gérard, préfet de la région Rhône-Alpes et préfet du Rhône, a réuni lundi 8 octobre le comité de pilotage des études du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, pour faire le point de l'avancement des études de ce projet.

Sur la **partie Nord** du projet, la décision a été prise fin 2005 de jumeler le tracé nord avec l'autoroute A42, entre Ambérieu-en-Bugey et le canton de Montluel, puis avec la ligne à grande vitesse jusqu'à l'aéroport. Réseau Ferré de France doit approfondir les études afin de disposer de toutes les données, notamment sur les niveaux de bruit, en fonction des dispositifs de protections acoustiques qui pourront être retenus. Au printemps 2008, le comité de pilotage examinera le résultat de ces travaux, afin d'engager une consultation publique sur le tracé et les améliorations proposées.

Pour le **passage au niveau de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry**, deux solutions à l'Est ou à l'Ouest de l'aéroport ont été comparées. La solution Est présente des caractéristiques plus intéressantes : séparation des flux voyageurs et marchandises, capacité finale plus importante. Elle a reçu un accord unanime du comité de pilotage. Les études d'avant-projet sommaire vont se poursuivre en retenant cette option, qui offre le meilleur service pour le long terme.

Réseau Ferré de France a lancé les **études préliminaires de la partie Sud** du projet, dans le respect des décisions ministérielles précédentes, notamment celle du 3 avril 2007. Ces études devront parvenir à la présentation de plusieurs fuseaux, assortie d'une première estimation objective de leurs avantages et inconvénients respectifs, notamment au regard de leur intérêt économique, de l'aménagement du territoire, de l'insertion dans l'environnement ou de leurs nuisances pour les populations, ainsi que de leur coût financier. Elles feront l'objet d'une présentation, avant la fin du premier semestre 2008, au comité de pilotage, afin d'y permettre un débat, à l'issue duquel une large consultation sera organisée.

Tous les participants se sont accordés à considérer ce projet comme essentiel pour l'économie de l'agglomération lyonnaise et de la région Rhône-Alpes, dans une perspective de développement durable.

*Contact presse : Aurélie BELLEMIN / 04 72 61 65 27*